

Repentigny, le 6 mars 2003

Madame Gisèle Gallichan
Présidente de la commission d'enquête

Monsieur Haemmerli
Commissaire

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (QC) G1R 6A6

**Objet : projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie
(secteur Nord)**

Madame la présidente,
Monsieur le commissaire,

Au nom des membres de la Chambre de commerce de Repentigny, nous désirons vous exprimer notre désaccord à l'égard du projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire opéré par la compagnie BFI.

La Chambre de commerce de Repentigny a débuté ses opérations en 1958. À cette époque, Repentigny ne comptait que quelques milliers d'habitants et les Montréalais venaient visiter le territoire pour ses nombreuses plages.

Depuis sa création, la Chambre de commerce a été présente pour faire la promotion ou appuyer les nouveaux projets qui ont favorisé le développement de Repentigny et sa région.

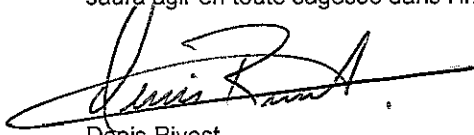
Aujourd'hui, Repentigny, c'est au-delà de 1 500 commerces et entreprises sur le territoire, porte d'entrée de la région de Lanaudière.

La Chambre de commerce de Repentigny est un regroupement de gens d'affaires qui a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel, de répondre aux besoins des gens d'affaires ainsi qu'au bien-être de la population.

Notre objectif est d'étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques de la région. De plus, nous nous efforçons de surveiller, conseiller et faire toute représentation opportune auprès des administrations publiques. Enfin, notre devoir consiste à diffuser l'information pertinente afin d'outiller les gens d'affaires ainsi que la collectivité.

Les présentes auditions du BAPE nous offrent l'opportunité de vous faire part de nos craintes face à un tel projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre prise de position et nous espérons que la Commission d'enquête chargée d'étudier le projet d'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire Lachenaie (secteur Nord) saura agir en toute sagesse dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens et citoyennes de notre belle région.



Denis Rivest
Président

La Chambre de commerce de Repentigny a été sensibilisée au dossier concernant l'agrandissement du site d'enfouissement implanté aux limites de Terrebonne (secteur de Lachenaie) et de Repentigny (secteur de Le Gardeur). Face à l'ampleur du projet et devant l'impact négatif qu'un tel projet pourrait avoir sur notre développement touristique, économique, domiciliaire et industriel de même qu'en ce qui concerne la santé et le bien-être de notre communauté, la Chambre de commerce de Repentigny désire exposer ses craintes dans le but de préserver la qualité de notre environnement.

CONSIDÉRANT le fait que Repentigny et Terrebonne représentent, en population, les deux plus importantes municipalités de Lanaudière et se situent à l'entrée de cette belle et grande région;

CONSIDÉRANT qu'à cette porte d'entrée se trouverait une montagne de déchets, laquelle ne manquera certes pas d'être remarquée par toute personne entrant dans notre région;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Repentigny est sur le point de se définir une vocation en tant que destination récréo-touristique par ses nombreux projets de développement en ce sens: Croissant de l'est, Chemin du Roy, Parc de l'Île Lebel, Route verte, Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption, Festival de feu et glace, Challenge volley-ball, Internationaux de tennis junior;

CONSIDÉRANT que le site d'enfouissement, dans son état actuel, entraîne une croissance dramatique du nombre de goélands sur notre territoire, causant préjudice aux efforts déployés pour rendre les berges du fleuve St-Laurent et de la rivière L'Assomption propres et accessibles et que le développement du site proposé ne ferait qu'accroître le phénomène;

CONSIDÉRANT que la proximité d'un tel site peut avoir un impact négatif sur l'ensemble des commerces liés à la restauration et aux activités récréo-touristiques;

CONSIDÉRANT qu'il y a actuellement une forte concentration de pollueurs dans le secteur Est de la ville de Montréal, tels l'Usine de filtration des eaux usés de la Ville de Montréal, les raffineries de Pointe-aux-Trembles et l'actuel site d'enfouissement de Lachenaie;

CONSIDÉRANT qu'un tel projet aura des conséquences néfastes sur la qualité de notre air et ne pourra qu'accroître la présence d'odeurs fortement désagréables provenant d'un mégasite d'enfouissement sanitaire à Lachenaie;

CONSIDÉRANT la fait que le gouvernement du Québec n'a, à ce jour, déposé aucun rapport d'experts afin de rassurer notre communauté au regard des risques à court, moyen et long terme que pourrait représenter la présence d'une telle masse de déchets pour le bien-être et la santé de notre population;

CONSIDÉRANT la recrudescence des problèmes respiratoires et des allergies constatée et signalée récemment par les spécialistes de la santé au Québec;

CONSIDÉRANT la préoccupation de la Chambre de commerce de Repentigny par rapport à l'impact qu'un tel projet aurait sur le développement résidentiel, économique et industriel de notre belle région;

CONSIDÉRANT que le site d'enfouissement est situé à proximité d'une forte densité de population et d'un nouvel hôpital;

CONSIDÉRANT que les projets à caractère récréo-touristique initiés par les municipalités de Terrebonne (projets de golf et de complexe hôtelier de haute gamme) et de Repentigny (Parc de l'Île Lebel et de la Presqu'île) seront affectés à moyen terme;

EN CONSÉQUENCE, la Chambre de commerce de Repentigny partage et appuie la prise de position de Madame Chantal Deschamps, mairesse de la municipalité de Repentigny, à l'effet d'exiger que ce site cesse définitivement ses opérations au printemps 2008.

SI TEL ÉTAIT LE CAS, la Chambre de commerce de Repentigny accepterait la position de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui consiste à accorder un prolongement restreint du contrat de BFI Usine de triage Lachenaie à la condition que la CMM, conjointement avec les intervenants du milieu, s'engage à trouver une solution permanente à la gestion des déchets **avant l'échéance du prolongement de l'entente avec BFI.**